4. ATTESTATION PROFILES FENETRES ALU + C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **EXTMET VALLADOLID** pour la période de référence allant d'**août 2023 à juillet 2024**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (***Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ere et 2nde fusion et ses demi-produits* - dernière version du 01/09/2021)**.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

a) cohérence de la déclaration et des feuilles de calcul présentées (empreinte carbone ou provenance des matières premières ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;

b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Empreinte carbone des Billettes :
Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 5,8 t eq CO2 / t (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) et 30% de l'approvisionnement est assuré en billettes de refusion → **CONFORME au référentiel Fenêtres (HORS Façades)**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions **< 0,3 t eq CO_2 / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Fenêtres (HORS Façades)**

Les inexactitudes et/ou non-conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 5.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

Le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Emilien PARROT

Signature :

Le : 26/09/2024

*Pour le **GFA**,*

GROUPEMENT DES FILEURS ALUMINIUM

Signature :

Le : 04/10/2024

Par sa signature, le GFA atteste que :

- *le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),*
- *le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.*

5. ATTESTATION PROFILES FACADES ALU + C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **EXTMET VALLADOLID** pour la période de référence allant d'**août 2023 à juillet 2024**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (***Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ere et 2nde fusion et ses demi-produits* - dernière version du 01/09/2021)**.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

a) cohérence des données (type de billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;

b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Façades : approvisionnement suffisant en billettes < 4,5 t eq CO_2 / t (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME au référentiel Façades**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions **< 0,25 t eq CO_2 / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Façades**

Les inexactitudes et/ou non-conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 5.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

Le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Emilien PARROT

Signature :

Le : 26/09/2024

*Pour le **GFA**,*

GROUPEMENT DES FILEURS ALUMINIUM

Signature :

Le : 04/10/2024

Par sa signature, le GFA atteste que :

- *le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),*
- *le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.*